

Aides "Fruits & légumes" à L'école" : Règlements (CE) n°13/2009 et n°288/2009.



Wallonie



**MODIFICATIONS DE L'INSCRIPTION  
FORMULAIRE FAE - 4**

Service Public de Wallonie (SPW) - Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement (D'GARNE) – Département des Aides - Direction des Droits et des Quotas (D41)  
Îlot Saint Luc - Chaussée de Louvain 14 ; B-5000 Namur  
Tél. : 081-649.528 - Fax : 081-649.488

**CE FORMULAIRE EST A INTRODUIRE PAR COURRIER, ACCOMPAGNE DE L'ARRETE DE DESIGNATION DES NOUVEAUX SIGNATAIRES, AUPRES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE DONT L'ADRESSE EST REPRISE CI-CONTRE.**

**1. IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE**

**Numéro d'inscription (1) \*** FL.....

**Année scolaire associée (2) \*** .....

**2. NUMERO DE COMPTE BANCAIRE**

**IBAN** BE - | | | - | | | | | - | | | | | - | | | | |

**BIC** | | | | | | | | |

**3. ENGAGEMENT DU RESPONSABLE ET DU (DES) MANDATAIRE(S) - ANNEE SCOLAIRE 2011-2012**

Je m'engage à :

- distribuer gratuitement les fruits et légumes repris sur la liste des produits éligibles, une fois par semaine et en dehors du repas de midi, à tous les élèves des années primaires et/ou maternelles participantes pour une consommation dans l'enceinte de l'école ;
- mettre en œuvre, des mesures d'accompagnement pédagogiques qui ouvriront les élèves à la diversité des produits alimentaires, à leur valeur nutritive et à la notion de produit de saison mais aussi, qui sensibiliseront les élèves à l'intérêt d'un circuit le plus court possible et d'un mode de production durable ;
- ne pas distribuer, ou ne pas laisser distribuer, les produits bénéficiant de l'aide aux enseignants ou aux membres du personnel ;
- utiliser les produits financés au titre de ce programme "Fruits et légumes à l'école" mis en place en vertu du règlement (CE) n° 288/2009 pour la consommation par les élèves de mon établissement scolaire ou des établissements pour lesquels je demande l'aide ;
- joindre aux "Demandes d'aides" (formulaire FAE-2) les copies des factures et les preuves de paiement correspondantes aux distributions gratuites effectuées au cours du trimestre considéré ; ; les factures doivent être adressée au nom de l'établissement scolaire et doivent reprendre les informations suivantes : le vendeur, son adresse et son numéro unique d'entreprise (dérivé de

- l'ancien n° de TVA), le type de produit, la quantité en kg ou unités, le prix au kg ou à l'unité selon le cas, sa provenance (pays d'origine) ;
- rembourser toute aide indûment reçue pour les quantités concernées, s'il a été constaté que ces produits n'ont pas été distribués aux élèves fréquentant régulièrement mon établissement scolaire ou qu'elle a été payée pour des produits qui ne sont pas admissibles au titre du présent règlement ;
- payer, en cas de fraude ou de négligence grave, un montant égal à la différence entre le montant payé initialement et le montant auquel j'avais droit ;
- mettre à la disposition des autorités compétentes, à la demande de celles-ci, les documents justificatifs ;
- me soumettre à toute mesure de contrôle décidée par une autorité compétente, notamment en ce qui concerne la vérification des registres et les contrôles matériels ;
- informer, chaque année, les parents de la distribution de fruits et légumes gratuits au sein de l'établissement scolaire ;
- apposer de façon permanente dans l'entrée principale de l'établissement scolaire, à un emplacement où elle est clairement visible et lisible, l'affiche d'information sur le programme européen "Fruits & légumes à l'école" fournie par l'administration.

Fait à \_\_\_\_\_ Date : | | | / | | | / 2 | | |

<p><b>Le responsable :</b></p> <p>Nom : _____</p> <p>Prénom : _____</p> <p>Fonction : _____</p> <p>Signature : _____</p>	<p><b>Le mandataire 1 (optionnel) :</b></p> <p>Nom : _____</p> <p>Prénom : _____</p> <p>Fonction : _____</p> <p>Signature : _____</p>	<p><b>Le mandataire 2 (optionnel) :</b></p> <p>Nom : _____</p> <p>Prénom : _____</p> <p>Fonction : _____</p> <p>Signature : _____</p>
--	---	---

**CASE RESERVEE A L'ADMINISTRATION** Date de dépôt du formulaire | | | / | | | / 2 | | |

**NOTICE EXPLICATIVE POUR REMPLIR L'ETAT TRIMESTRIEL JUSTIFICATIF**  
**"FRUITS & LEGUMES A L'ECOLE"**

- 1 - Numéro d'inscription – numéro que l'administration vous a attribué dans le cadre de votre participation au programme "Fruits & légumes à l'école".  
Il est composé des lettres "FL" suivies d'un chiffre (ex. "FL58934").  
Ce numéro est stable à travers les différentes années scolaires dans la mesure où l'adresse de correspondance que vous avez choisie (au niveau de votre demande de participation annuelle) ne change pas.
  
- 2 - Année scolaire associée – année de participation à laquelle est (sont) associé(s) le responsable et les éventuels mandataires définis au recto.